

LE GROUPE D'ORGANISATION



La coordination

Le GRAINE Centre, réseau régional d'éducation à l'environnement, coordonne l'organisation des Assises régionales en lien direct et en toute cohérence avec l'organisation des Assises nationales.



Le groupe de travail sur le contenu

Le groupe d'organisation se veut le plus représentatif des acteurs de l'éducation à l'environnement (quatre sphères), aussi, ont participé à la réflexion sur l'organisation de ces Assises régionales :

- Le GRAINE Centre
- Le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Brenne Pays d'Azay (CPIE)
- Le Conseil régional du Centre
- Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (CPNRC)
- La Ville de Tours
- L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie de région Centre (ADEME Centre)
- L'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Cher (OCCE 18)
- La Direction Régionale de l'Environnement de région Centre (DIREN Centre)
- La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports du Centre (DRJS Centre)
- L'Académie Orléans-Tours
- Le Groupe La Poste
- L'Agglomération Tour(s)plus
- Sologne Nature Environnement (SNE)
- La Ligue de l'enseignement
- Loiret Nature Environnement (LNE)
- La Maison de Loire du Loiret
- des individuels (enseignants, animateurs, responsables de structures...)
- ...

Pourquoi ont-ils choisi de s'investir dans l'organisation des Assises régionales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable ?

Le Conseil régional du Centre



Parce que nos modes de vie influent sur notre environnement, la Région se mobilise en faveur de l'écocitoyenneté, pour qu'habitants, entreprises, collectivités, prennent véritablement conscience des enjeux du développement durable et modifient leurs comportements.

C'est pourquoi la Région s'implique fortement dans l'organisation des Assises Régionales de l'Education à l'Environnement :

- En apportant près de la moitié du budget sous forme de subvention au GRAINE Centre (23 500 €),
- En participant au groupe technique d'organisation,
- En relayant l'enquête diagnostic auprès des collectivités par un mailing de plus de 2000 destinataires adressé aux communes, communautés de communes et départements en janvier 2009.

Un choix cohérent avec l'action régionale, qui à travers de nombreux dispositifs contribue dans toutes ses politiques, à l'éducation à l'environnement :

- Formation continue : avec le visa Ecocitoyen
- Lycées : avec l'affichage de la performance énergétique sur les façades des établissements et le dispositif « Lycéens citoyens » qui permet de financer des projets d'établissements dédiés à la protection de l'environnement et à l'énergie.
- Pôle d'efficacité Energétique : avec le soutien aux Espaces Info Energie, avec le prêt à taux zéro Isolaris'Centre en faveur des habitants qui veulent isoler leur logement ou avoir recours à l'énergie solaire thermique,
- Environnement : avec le soutien aux Parcs Naturels Régionaux, aux associations qui assurent notamment la sensibilisation des scolaires et du grand public à la protection de l'environnement, avec la création de l'Ecopôle, établissement public au service de la communication environnementale et de la mutualisation associative.

Un choix qui s'inscrit pleinement dans l'Agenda 21 régional, et ses chantiers pour l'avenir.

www.regioncentre.fr

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre



Créé en 1990, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique.

Fin 2008, il protège sur la région près de 90 sites naturels et plus de 2 700 hectares de milieux naturels (tourbières, étangs, marais, prairies humides, pelouses sèches, forêts alluviales...).

Bien conscient que les meilleurs garants de la protection des sites naturels et de la biodiversité qu'ils accueillent sont les promeneurs, les riverains et les usagers, le Conservatoire propose des actions de sensibilisation tant à destination du grand public que des scolaires. Près de 3 800 personnes ont été concernées en 2008 par des réunions publiques, balades nature, visite de sites, chantiers de bénévoles...

Devant l'élan actuel et l'importance d'éduquer à l'environnement, le Conservatoire souhaite mettre le réseau de sites préservés au service d'une meilleure connaissance des enjeux liés à la conservation de la vie sous toutes ses formes et au respect de l'environnement dans son ensemble.

Les sites sont des supports d'éducation à l'environnement essentiels et permettent aux visiteurs de découvrir sur le terrain les richesses naturelles régionales, les fonctionnalités des milieux et leur intérêt pour l'homme mais aussi les moyens pour chacun de participer à leur préservation.

<http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc>

La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN Centre)



Depuis les années 2000, la charte de l'environnement adossée à la constitution, puis la stratégie nationale du développement durable, enfin le Grenelle de l'environnement, réaffirment la nécessité d'éduquer à l'environnement à chaque moment de la vie, dans un contexte de développement durable.

La Direction régionale de l'environnement (Diren) Centre soutient depuis l'origine les actions d'éducation environnement en région Centre : subventions aux projets, mise en place de la convention cadre éducation environnement, soutien aux actions de formation, suivi du référentiel de qualité des structures d'éducation environnement,...

Elle est également source d'information pour les éducateurs sur l'état de l'environnement, particulièrement sur la région.

Elle soutient ces 2èmes assises régionales qui permettent un débat public de qualité sur un sujet primordial, et souhaite pleine réussite à cette opération.

<http://www1.centre.ecologie.gouv.fr>

Tours et Tour(s)plus



www.tours.fr



Il existe déjà une forte dynamique en matière d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable sur Tours et son agglomération. Les acteurs, publics, associatifs ou privés, qui mènent des actions d'information, de sensibilisation, d'animation ou d'éducation sur des thématiques environnementales sont nombreux. La Ville

elle-même met en place des actions innovantes et exemplaires pour éduquer les scolaires et accompagner les enseignants dans leurs projets sur la nature et la biodiversité. Aujourd'hui, il y a nécessité de faire se rencontrer tous ces acteurs, d'échanger, d'approfondir la réflexion, afin mettre en place, à l'échelle de l'agglomération, une politique d'éducation à l'environnement et au développement durable cohérente, et en harmonie avec les projets d'agglomération, dans lesquels le souci du développement durable est maintenant omniprésent.

Ce développement durable nécessite des prises de consciences et des changements « d'automatismes » de tous les acteurs du territoire, chacun à leur niveau. Cela implique qu'ils soient informés, sensibilisés, éduqués aux enjeux de notre siècle.

Mieux comprendre notre société, qui est notre « éco-système », en comprendre les enjeux et les problématiques, au niveau local comme global, et être capable de construire tous ensemble la société de demain, telles sont les conditions de réussite sur le chemin du développement durable. Et l'éducation à l'environnement est l'un des outils indispensables qui nous permettra d'y arriver.

www.tours.fr
www.agglo-tours.fr

L'ADEME Centre

A D E M E



« La terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants » :
L'ADEME fait sienne depuis plus d'une vingtaine d'années la formule de Saint Exupéry.

La structure de l'ADEME permet de décliner ses actions aux niveaux national, régional où les délégations sont au plus près du terrain, s'impliquant pour mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes générations tout particulièrement dans les domaines de la bonne gestion de l'énergie et des déchets. L'éducation et la formation sont des éléments essentiels car il s'agit d'un véritable travail de fond pour faire évoluer les mentalités. La conjugaison des efforts de l'Education Nationale, des Universités, des associations, des entreprises, des partenaires et de l'ADEME peut favoriser et contribuer à ce passage à l'acte et impulser une nouvelle dynamique pour la prise de conscience aux enjeux écologiques planétaires. Initiatives qui prolongent le Grenelle de l'Environnement.

www.ademe.fr/centre

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole



L'Office Central de la Coopération à l'Ecole est une association éducative complémentaire de l'enseignement public qui promeut la coopération dans les établissements scolaires du 1er et du 2nd degrés, en assurant en particulier le développement des coopératives scolaires et foyers coopératifs.

L'OCCE c'est avant tout, une philosophie de valeurs partagées entre enfants et enseignants : coopération, solidarité, sens du bien commun, respect mutuel.

L'ancien président national, Jean-François VINCENT, écrivait au printemps 2007 « *L'éducation au développement durable est un support essentiel de l'éducation coopérative, une éducation à l'autonomie, à la solidarité, à la responsabilité... afin que chacun puisse acquérir les modes de vie et les valeurs qui lui permettront de jouir d'un avenir à la fois viable et durable.* »

En accord avec ces principes, l'association accompagne les classes dans la mise en œuvre de différents projets d'Education au Développement Durable. La pratique de terrain, le développement de partenariats (structures associatives, collectivités territoriales, agences...), la pédagogie de projets, la mutualisation des expériences et la mise en réseau des porteurs de projets en sont les principaux leviers.

Participer aux Assises de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable, c'est revendiquer nos valeurs, défendre une éducation à un monde durable, plus humain et solidaire pour que nos enfants, futurs citoyens, aient déjà une conscience durable au respect à l'environnement et d'ouverture à l'Autre.

www.occe.coop/~ad18